

**241**

**DQ77**

Par télécopieur et par courrier : 514 288-1185

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

**Lévis**

**6211-04-004**

Québec, le 21 février 2007

Monsieur Jean Trudelle  
Directeur  
Permis et affaires réglementaires  
Rabaska  
999, rue de Maisonneuve Ouest, bur. 1600  
Montréal (Québec) H3A 3L4

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**

Monsieur le Directeur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14 et 15 décembre dernier sur le projet mentionné, la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante qui a été soulevée par un ou des participants :

P10. On sait que contrairement au gaz naturel qui n'est pas liquéfié, le GNL doit être liquéfié, transporté et regazéifié. Ma question est la suivante, pour la partie reliée à ces trois (3) étapes uniquement, liquéfaction, transport, regazéification, quelle est l'émission de gaz à effet de serre et autres contaminants de l'air à chacune de ces étapes, donc liquéfaction, transport et regazéification, dans le transport on inclut également les émissions émises par les remorqueurs et également la construction de méthaniers qui émet des contaminants. Et puis dans l'étude d'impact, on parle d'émissions de deux point cinq millions de tonnes (2,5 M t) en amont, de l'ordre de deux point cinq millions (2,5 M t) en amont, c'est le tome 3, volume 1, chapitre 6.

Donc j'aimerais connaître la répartition de ces émissions de façon détaillée, s'il vous plaît?

...2

Vous trouverez en annexe l'extrait de la transcription auquel cette question fait référence.

La commission d'examen conjoint compte sur votre collaboration afin que l'information demandée soit rapidement rendue disponible.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

## ANNEXE

---

### TRANSCRIPTION DÉTAILLÉE

SÉANCE DE LA SOIRÉE DU 11 DÉCEMBRE 2006

**PAR LE PRÉSIDENT:**

...

Monsieur Lambert, votre deuxième question. Alors dès qu'on a la réponse, évidemment, vous allez le savoir.

**PAR M. ÉRIC LAMBERT:**

Merci.

Ma deuxième question s'adresse à un expert indépendant si possible.

On sait que contrairement au gaz naturel qui n'est pas liquéfié, le GNL doit être liquéfié, transporté et regazéifié. Ma question est la suivante, pour la partie reliée à ces trois (3) étapes uniquement, liquéfaction, transport, regazéification, quelle est l'émission de gaz à effet de serre et autres contaminants de l'air à chacune de ces étapes, donc liquéfaction, transport et regazéification, dans le transport on inclut également les émissions émises par les remorqueurs et également la construction de méthaniers qui émet des contaminants.

Et puis dans l'étude d'impact, on parle d'émissions de deux point cinq millions de tonnes (2,5 M t) en amont, de l'ordre de deux point cinq millions (2,5 M t) en amont, c'est le tome 3, volume 1, chapitre 6.

Donc j'aimerais connaître la répartition de ces émissions de façon détaillée, s'il vous plaît.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

La Commission a l'intention de poser une question détaillée concernant, assimilable à une analyse de cycle de vie, pour comparer le gaz naturel liquéfié versus gaz naturel continental, à travers le cycle, à partir de l'extraction jusqu'aux livraisons aux clients, à la fois en termes de valeurs thermiques nettes et en termes d'émissions de gaz carbonique et autres gaz dits à effet de serre.

Mais si vous avez le début d'une réponse, on avait l'intention de vous poser la question demain, de toute façon, si vous avez le début d'une réponse, c'est sous réserve de donner plus de détails demain après-midi, parce que vous savez, demain après-midi, le sujet est ça.

Alors allez-y, monsieur Kelly.

**PAR M. GLENN KELLY:**

Je vais passer la parole à monsieur Lundahl.

**PAR M. PIERRE LUNDAHL:**

Oui monsieur le Président. Alors un élément de réponse important en fait, d'abord c'est que dans le tome 3 de l'étude d'impact, dans les données sur les émissions de gaz à effet de serre tout au long du cycle de vie, on présente, et je ne projeterai pas ce tableau-là ici, il est très détaillé, les émissions reliées à la liquéfaction, au transport et ainsi de suite. Ces données-là, les résultats de nos calculs, ils sont tirés de la littérature et les références sont citées dans le volume en question.

Ceci dit, pour aller à l'essentiel, on voit actuellement à l'écran un tableau qui montre les émissions qui viennent, je regarderais la barre du centre si vous voulez, du GNL. Vous voyez que la hauteur totale de la barre, qui est à peu près soixante-cinq grammes de CO<sub>2</sub> par mégajoule (65 g CO<sub>2</sub>/MJ), représente la somme des émissions chez l'utilisateur et tout ce qui se passe en amont, c'est-à-dire ce qui se passe dans les champs d'extraction outre-mer, à la liquéfaction, le transport sur le méthanier, la regazéification, et j'ai omis au passage le traitement du gaz pour en extraire les impuretés qui a lieu avant la liquéfaction.

Et vous voyez que quand on compare le gaz naturel actuellement, qui est à gauche, avec le GNL, sur le cycle de vie, il y a une très légère différence qui reflète, effectivement, essentiellement le fait qu'on a une étape de liquéfaction et regazéification pour le GNL.

Par contre, on voit que dans les deux (2) cas, on est gagnant par rapport au mazout. Et comme on a eu l'occasion de le mentionner la semaine dernière, il faut se souvenir aussi que le schéma présente la situation actuelle, et que le gaz naturel du Canada va venir de plus en plus de gisements non conventionnels ou de gisements plus éloignés, pour lesquels les distances de transport sont plus longues, de sorte que l'écart entre le gaz naturel qui sera réellement utilisé dans le futur, celui qui pourrait provenir de Rabaska, sera moindre que ce que montre ce graphique.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Et ça, ce sont des valeurs moyennes, évidemment; c'est-à-dire les parcours varient, des méthaniers. Ça, c'est des valeurs moyennes.

**PAR M. PIERRE LUNDAHL:**

Monsieur le Président, les valeurs qui sont données-là ont été calculées en prenant des valeurs moyennes, mais typiques, c'est-à-dire réellement représentatives du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, évidemment c'est pas calculé puits par puits, par rapport aux marchés qui seront desservis par Rabaska, c'est-à-dire ceux du Québec et de l'est de l'Ontario.

On a pris le centre de gravité des marchés, celui de la production, mesures des distances entre les deux (2), et les calculs ont été faits de façon similaire en tenant compte du trajet probable en mer des méthaniers par exemple pour la consommation pendant le transport.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

D'accord, merci beaucoup.

**PAR M. ÉRIC LAMBERT:**

Ce que j'aimerais avoir, monsieur le Président, si vous permettez, j'aimerais avoir, pour le projet de Rabaska, donc de manière détaillée, pour le trajet de l'endroit où ils vont le prendre, et puis si c'est déjà dans l'étude d'impact, si on peut me donner la page.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est possible de guider monsieur Lambert pour trouver l'information.  
Alors voilà, c'est là. Donc c'est tableau 6.3.

**PAR M. ÉRIC LAMBERT:**

Mais ça, ça concerne pas spécifiquement le projet Rabaska, c'est des valeurs moyennes, comme on a dit.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

En quoi le profil de Rabaska, précisément, s'écarterait de ces valeurs, s'il vous plaît.

**PAR M. PIERRE LUNDAHL:**

Il s'en écarterait très peu, monsieur le Président. Ceci dit, nous pourrions préparer une très brève note qui résumerait comment le projet Rabaska se situe.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Ce serait très utile.

**PAR M. ÉRIC LAMBERT:**

Merci.

**PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci monsieur Lambert.